

**DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,
MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 2040 DU BOULEVARD TÉMISCAMINGUE
(LOT 6 119 426 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

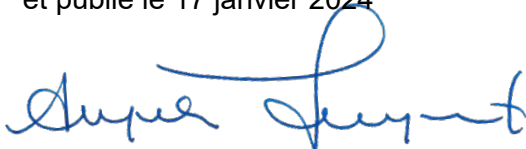
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution N° 2024-009 concernant la propriété située au 2040 du boulevard Témiscamingue, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 8 janvier 2024, a adopté le premier projet de résolution N° 2024-009 concernant la propriété située au 2040 du boulevard Témiscamingue, en vertu du règlement N° 2023-1252 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à accorder l'approbation de la conversion du bâtiment en entreprise de forages concernant la propriété située au 2040 du boulevard Témiscamingue (lot 6 119 426 du cadastre du Québec) sous certaines conditions.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **lundi 12 février 2024 à compter de 19 h 50** à la salle du conseil, située au 5^e niveau de l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est, à Rouyn-Noranda. Au cours de cette assemblée publique, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et le conseil municipal entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de résolution peut être consulté aux heures et jours normaux d'ouverture au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, au 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 10^e jour de janvier 2024
et publié le 17 janvier 2024



Angèle Tousignant, greffière